Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025
ID : 013-211300132-20250414-2025_025COM-DE

Département des **B.D.R.**
Arrondissement de **MARSEILLE**
Canton d'**ALLAUCH**
Commune de **BELCODÈNE**

DÉLIBÉRATION

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CD13 – TRAVAUX DE PROXIMITÉ SÉCURISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

L'an deux mille vingt-cinq, **le 14 avril,** à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN,** Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **08/04/2025**.

Présents : **Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Gilbert CIAMPI, Francis BONORA, Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Absents ayant donné procurations : **Nathalie CRESPY à Pierre TAGLIAFERRO, Audrey CICCARIELLO à Gabriel SCHANG, Julie MACHET à Évelyne COQUERAN, Sandrine MAROC à Laurent JULLIEN, Antoine DUPLA à Jean-François BERNARD.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2025-025

La Commune permet aux administrés l'accès à la Salle des Fêtes du Centre de Loisirs à un coût raisonnable et ce service rencontre un franc succès. Les associations locales ont, elles aussi, la possibilité d'utiliser ce local. Monsieur le Maire souhaite améliorer ce service en rajoutant des toilettes et faisant des travaux de sécurisation, d'isolation et d'embellissement à la Salle des Fêtes du Centre de Loisirs.

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des travaux de proximité

ADOPTE le plan de financement suivant :

Montant H.T. du Projet :	**84 722.00 €**
Aide du Département (70% du HT) :	**59 305.40 €**
Autofinancement de la commune :	**25 416.60 €**
TVA financée par la Commune :	**16 944.40 €**
Montant total TTC :	**101 666.40 €**

Echéancier prévisionnel : 2ème semestre 2025

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 14/04/2025.

Le Maire,
Patrick PIN.

Signé par : Patrick PIN
Date : 16/04/2025
Qualité : Maire

La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN

Le présent acte est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans les deux mois suivant sa publication.